

LES AVANTAGES DE L'EXTERNALISATION DE LA PAIE

Pourquoi confier sa paie à un prestataire extérieur ? Concrètement, quels sont les gains et pourquoi ne pas continuer à internaliser sa paie ? Explications de Cegedim SRH, créateur de performance RH et leader sur le marché de l'externalisation.

UNE DÉPORTATION DE RESPONSABILITÉ FACE À UN CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE TRÈS COMPLEXE

En France, l'encadrement réglementaire reste très impactant dans le domaine de la paie, que cela concerne la loi, les conventions collectives ou les usages d'entreprises. Aujourd'hui, continuer d'internaliser sa paie peut donc être très compliqué, notamment pour les PME et les sociétés de tailles intermédiaires : l'entreprise qui internalise le traitement de la paie de ses salariés doit en effet disposer d'équipes de veille juridique au fait des dernières nouveautés légales et capables de former par la suite les gestionnaires de paie. Maintenir un tel service au sein de sa société implique également la possession d'un moteur de paie, c'est-à-dire une plateforme technique paramétrée. Tout cela peut rapidement représenter un véritable défi et une lourde responsabilité pour le DRH.

L'externalisation de la paie apparaît alors comme une solution permettant de déporter cette responsabilité et de bénéficier d'un système d'information solide, adapté et conforme à l'ensemble des obligations légales. La déportation de la responsabilité de la paie peut aller jusqu'à être totale si une externalisation métier est établie, c'est-à-dire la mise à disposition de ressources qui vont produire mais aussi contrôler cette paie et assurer tous les déclaratifs nécessaires auprès des organismes sociaux.

UNE MEILLEURE MAÎTRISE DES COÛTS

L'externalisation de la paie présente également un second avantage : l'obtention d'une meilleure maîtrise des coûts. En effet, une entreprise disposant d'un service paie en interne n'est pas forcément consciente de tous les coûts cachés que celui-ci génère : en plus du coût de la plateforme technique qui se traduit en un



coût au bulletin s'ajoutent les salaires des gestionnaires de paie et des responsables DSI maintenant les applications. Parfois, l'entreprise doit aussi compter des frais supplémentaires liés à des prestations d'intérim, AMOA ou formation des gestionnaires. Dans ce contexte, les coûts au salarié peuvent atteindre jusqu'à 45 €. Tous ces coûts cachés représentent donc une somme non négligeable de frais pouvant être lourde pour la société.

Au contraire, dans le cas d'une société dont la paie est externalisée, le coût au bulletin sera maîtrisé et se situera plutôt entre 10 et 30 € en fonction du niveau d'externalisation et du processus qu'on décide de confier à son prestataire, sans aucun coût caché supplémentaire. Le budget est donc véritablement maîtrisé. Il n'y aura pas non plus de coût lié aux montées de version à prendre en compte, car chez Cegedim SRH, ceux-ci sont compris dans le coût au bulletin.

UN GAIN DE TEMPS PRÉCIEUX

Enfin, gérer soi-même la paie de ses salariés exige une grande disponibilité de temps et un maximum de rigueur : démissions, embauches, congés maternité, congés

maladie, RTT, primes... Tout cela fait partie de la vie professionnelle de chaque salarié et doit être pris en compte dans leurs bulletins de paie. La récolte de ces informations et leurs mises à jour peuvent s'avérer chronophages et fastidieuses. Déléguer ces contraintes administratives à un prestataire comme Cegedim SRH permet au DRH de se recentrer sur son cœur de métier.

Le module Teams Paie de la solution de Cegedim SRH peut également être complété avec le module Teams Portail RH, pour une gestion des données encore plus optimisée : les salariés saisissent l'information (pose de congés, pointage, etc.) à la source et le portail RH diffuse l'information de façon simple, rapide et sécurisée auprès de tous les acteurs de l'entreprise, dont le département RH, ce qui permet une mise à jour de la paie en temps réel. Le portail RH décentralise donc la gestion quotidienne des RH vers les managers et les collaborateurs, générant ainsi d'importants gains de productivité. C'est un véritable outil de travail opérationnel qui permet de réduire les charges administratives, d'optimiser les processus et tracer l'information.